THIS IS A DIFFERENCE.

A Story to Prove That Intellectuality Is Not the Only Distinction.

Most persons think that the chief difference between men's and women's clubs is that the one is intellectually inclined and the other isn't. But there are other distinctions. At what organization of men could the following incident have taken place? asks the New York Sun. It was at a gathering of feminine clans the other afternoon, and somebody, with that delightful irresponsibility common to such occasions, wanted to know the time.

"You see, I forgot and left my watch at home," she added regretfully, if not officially. "Why, so did I leave mine," piped up the president, not to be outdone in informality. "So did I, "So did I," chimed in the secretary and the treasurer, while the chairman of the executive committee announced gravely: "Mine was all ready to put on, but I came off in such a hurry that I forgot it after all."

All this while, however, the first vice president had been tugging away at her belt in a business like way, and she now produced a small timepiece. "Ladies," she began, in a virtuous tone, while all the rest gazed at her with the utmost respect, "let me give you the time. You can always depend upon—" But here she stopped, and, after staring at the timepiece for full two seconds, she began to shake it and rap it in a manner that might have alarmed anyone unfamiliar with women and their ways with watches.

The gathering before her, however, being of her own sex, took it all most seriously. Suddenly the first vice president put the timepiece to her ear. "Oh," she cried, while a sweet smile of satisfaction irradiated her face, "there's nothing the matter, after all. I wound it this morning, but forgot to set it, that's all."

WOLVES INCREASING.

Montana Ranchmen Complain of the Depredations of the Animals.

The gray wolf, the bane of cattlemen and flock masters, appears to multiply and flourish in defiance of the efforts of the hunter and the price set upon his head, says the Benton River (Mont.) Press. Advices from all sections of the range country report that gray wolves are as numerous and destructive as ever. Range riders are witnesses to the fact that the fattest and strongest steers are frequently overcome by these ferocious beasts, while the weak and infirm surrender to their attacks almost without a struggle. The live stock loss of Montana from this source cannot be calculated, but from the nature of the case it must be tremendous. Professional hunters state that the gray wolf is an exceptionally difficult animal to circumvent. His cunning is remarkable and his suspicious nature causes him to avoid any locality which his keen senses notify him has been invaded by his human enemy. He is not a gregarious animal, preferring to roam in small bunches, which prevents such a wholesale killing as could be accomplished if a large band should fall within the power of the hunter. He avoids poisoned baits and dead carcasses; he is essentially a beast of prey, preferring fresh meat at all times, and when the pangs of hunger are felt he starts out to find something with warm blood in it.

For these reasons wolf hunting is an exceptionally slow and precarious occupation; trapping, chasing and shooting are practically the only methods that produce results, and attractive inducements are necessary to encourage hunters to engage in that work as a means of livelihood.

REDUCING THE STAFF.

The New Shah of Persia Content with But Sixty Wives.

The new shah of Persia has been reducing what the Figaro calls "the feminine staff of the palace" at Teheran. He has kept only 60 wives, and finds the total sufficient for dignity and within the limits of a wise economy, says the Pall Mall Gazette. The family tree of 60 wives has at present put forth branches—twenty-three daughters and four sons; and here we have the usual inequality of the sexes, always at its worst where polygamy exists. Whether Muzaffer-ed-Din is happy though married, and much married, the record does not state, but things seem to show that polygamy is on the decline in the Persian court. The last shah, in spite of his predilect on for western habits, was as lord of the harem an eastern in heart and soul. He had in the seraglio at Teheran the magnificent total of 1,720 wives, who now are widows. In the new American Bible of the women a passage is denounced with special bitterness by the feminists of the day. It is the one in Genesis where men are called the sons of God and women are the daughters of men. In the case of the late shah, one son of the Divine was maintaining 1,720 daughters of the earthly. Surely this was a conscientious effort to make up in quantity what was wanting in quality.

Tedious Work of Old Bookmakers.

During the twelfth and thirteenth centuries monks frequently isolated themselves from the world and reproduced the Bible in illuminated manuscript. The work was necessarily slow and in no instance was it accomplished in less than 35 years. Guido de Jars was a producer of the illuminated manuscripts and a beautiful specimen of his work was sold along with the books of Sir W. Burrell in 1790. This copy of the Bible had occupied half a century in its production. A note in the beginning of the manuscript in Jars' handwriting indicates that he began his task in 1244 and did not conclude it till 1294.

Church Bells Ringing.

According to an old custom in the Dutch village of Katlyk the two church bells have been rung for centuries past, without intermission, day and night, from the 21st to the 25th of December every year. No reason is given for the custom, but so far all effort to stop the maddening noise have proved futile.

RINGING DOOR BELLS.

A Pastime That Seems to Be Disappearing from the Sports of Youth.

"In the days when knockers graced the house door," said Mr. Stoggleton, reports the New York Sun, "the small boy found sport in banging the knocker and running. When bells came in he yanked on the bell pull and then fled. Nowadays he mysteriously presses the button; but the sport of calling people to the door for nothing is not what it was; and it seems probable that with the general introduction of the push button, it will finally fall into decadence.

"There was some fun in pounding with the door knocker, whose thunder reverberated through the hall and filled the house, all of which you could hear yourself. And you could yank the bell pull out to the limit, causing the bell to fly almost off the spring; there was fun in this. But there is no such fun in pushing in a push button. You can press that in perhaps a quarter of an inch, and that is all you can do with it. Say you are in the vestibule of a flat. Very likely you don't hear the bell ring at all; it may be that it is up three or four flights of stairs; you hear no sound. Nobody comes to the door; you don't have to run. Possibly the people whose bell you have rung may press a button up there in the air somewhere and you may hear the click of the door-opener at your side, or they may not do even that.

"It is dry fun; not like the old slam-bang knocker on the outside of the door or the bell pull with the jingle bell right in the hall."

METAMORPHOSIS OF A PLANT.

Pontedria Accommodates Itself to Repeatedly Changed Quarters.

A curious incident of the power of plants to adapt themselves to circumstances came under my notice recently in the shape of a pontedria crassipes. Last fall, says a writer in Meehan's Monthly, I obtained a slip of pontedria, which I placed in a bowl in my sitting-room window. By spring it was a thrifty plant, with beautiful waxen leaves. When it was time to set my plant out of doors I looked about for something in which to place my lily. For want of something better I put it in an old dinner boiler of generous proportions. By midsummer it had outgrown the boiler. Again I looked about, and this time I found a crock, quite deep, but not very wide. I divided my plant, putting half in the crock and the other half in the boiler. This latter I kept thinned out by giving slips to friends; the other plant was left to grow at its own sweet will, and, being a thrifty plant, very much bent on growing, and finding it could not spread according to its natural mode, it changed its tactics and took to growing upward. The air bulbs developed into long stems, and at the end of each grew a very large leaf twice the size of an ordinary leaf. And here I would like to say that, as a house plant, there is nothing more attractive than a healthy pontedria, with its glassy, waxen leaves, and, moreover, it requires so little attention, merely keeping it replenished with water.

MOVING A BRICK CHIMNEY.

Carried Nearly a Thousand Feet Over Uneven Ground.

The moving of an ordinary brick building has always been considered a feat of more than passing interest, but the transportation of a brick chimney without accident or damage, over a considerable stretch of uneven ground, was recently accomplished at Manhanset, Shelter Island, Suffolk county, N. Y.

The chimney, says the Scientific American, is 85 feet high and seven feet square at the base, with outer and inner walls eight inches thick and weighs nearly 100 tons. It was moved about 950 feet over very rough ground and quite a grade, both up and down. The cradle rested on two skids greased on the under side and sliding on greased blocks. The purchase used was a grain capstan, and one horse at 180 fold, and the time occupied in loading and moving was only nine days, with the labor of only four men. The chimney was placed on its new foundation without a particle of harm. This is the second chimney of the above description moved by the same contractors. The first one was 52 feet high, at Bridgehampton, and in both cases the work was completed without accident.

Extinct Animals.

In a late number of Science Dr. C. Hart Merriam closes an article which criticises in a rather destructive way some of the zoological theories of Theodore Roosevelt, with an appeal to museums, sportsmen and naturalists to take advantage of every opportunity before it is too late to secure and preserve specimens of our larger mammals from remote parts of their ranges. Many species have been exterminated in Europe by man, and in this country the process has already begun. The familiar story of the vanishing buffalo is only one of many. The giant grizzly of southern California, the largest carnivorous animal of the United States, is about exterminated, and it is doubtful if a museum specimen will ever be obtained. The large wolves have been exterminated over more than half the area they formerly possessed, and no one knows what forms have disappeared. An unknown form of elk or wapiti, which within the memory of men still living inhabited the Alleghanies from North Carolina to the Adirondacks, has been wiped off the face of the earth.

Bears on Anticosti.

Mr. Menier, the Parisian millionaire, who bought up the entire island of Anticosti, in the Gulf of St. Lawrence, has found bears so plentiful on the island that he has granted a concession for the establishment of a curing plant for bear's meat, bear's hams being now a fashionable delicacy in Paris.

Tattered N. Torn: "Say, Willie, do you t'ink whisky improves wid age?"

Weary Willie: "Sure! De older I get de better I like it."

—Up to Date.

MAKING AN IMPRESSION.

I.

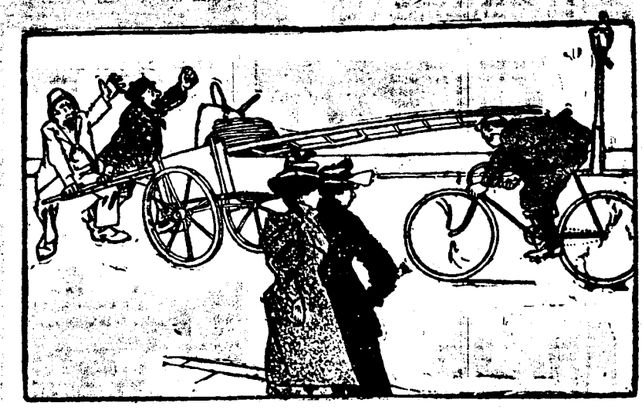

II.

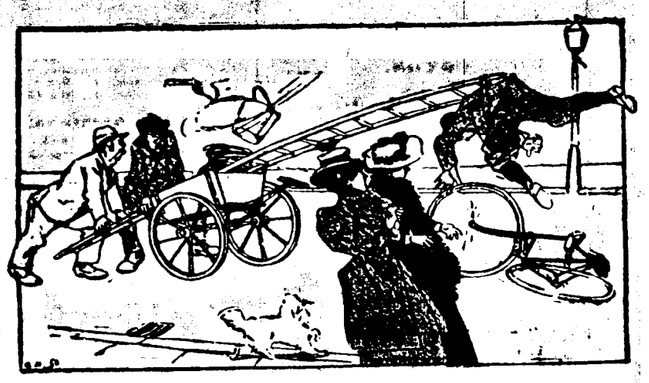

—Pick Me Up.

Farmer Hayrick: "Yaas, back f'um collidge, an yer don't do nawthin but set 'roun an see other folks work. I've a darn good mind tew send ye up tew t' county fair as a prize pig!"

Claude Hayrick: "I wouldn't take a prize, father."

"Ye wouldn't! Yer a big nuff pig!"

"Yes, father, but I haven't any pedigree!"

—New York Journal.

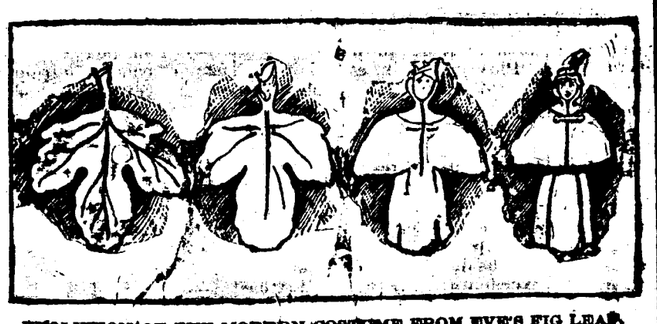

EVOLUTION OF THE MODERN COSTUME FROM EVE'S FIG LEAF.

—Lustige Blätter.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

Est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement, pour l'année: Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire, $3 00;

QUEEN & CRESCENT ROUTE 26 HOURS TO CINCINNATI 11 HOURS

VENTES A L'ENCAN

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division Q. — No 52,568.—

Succession de veuve E. E. Bermudez.

PAR E CURTIS, Encanteur, Bureau, Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, de l'Hon. F. A. Monroe, en daté et signé le 23 avril 1897, et à moi adressé, je procéderai à la vente, le

JEUDI, 1er JUILLET,

A 11 HEURES A. M.

AU No 54 et 56 RUE BARONNE

Un lot de beaux meubles, ornements, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—comptant.

20 juin—20 27 29 30—juil 1

VENTE PAR LE CONSTABLE.

M. et Mme P. J. McColgan vs A. J. Thomas.

TROISIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans No 7,779—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. F. Hennessy, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encchère publique, le JEUDI 22 juillet 1897, à midi, à la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, [5me Dist Ict], la propriété suivante décrite, à savoir—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 11 de l'ilet No 98, borné par les rues Atlantique, Pacifique, Eliza et Evelina, d'après un plan dressé par W. T. Thompson, Esq., voyer, daté le 7 mars 1849, lequel lot mesure trente et-un pieds sept pouces de face à l'avenue Atlantique sur cent trente-trois pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée d'après un inventaire au mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.

N. E. HUMPHREY.

Constable de la Troisième Cour de Cité de la Nlle-Orléans.

20 juin—20 24—juil 1 8 15 22

Succession de Mme Rebecca B. Minton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,403—Division D—Attendu que Henry Ginder a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Rebecca B. Minton décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

20 juin—20 25 29

Succession de Mme Wilhelmina Weinmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos 49,775—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Théodore George Spitzfaden, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

22 juin—22 25—juil 1

Edward Conroy jr. vs ses Créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 49,730—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le 1er compte provisoire présenté par William H. Byrnes syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

HOWE, SPENCER & COCKE, 501 Hennen Building.

22 juin—22 25 juil—1

Succession de Nicholas W. Woolverton, Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,790—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire et définitif présenté par Joseph Baumann, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

RENJ. ORY, Avocat.

22 juin—22 25—juil 1

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, encanteurs.—Bureau 138 rue Carondelet. MERCREDI, 21 juillet 1897, à midi, à la Bourse d'Encan, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 18 juin 1897, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A" dans l'interdiction de John T. Brenford, No. 42,390, les propriétés décrites ci-dessous:—

Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Ste-Marie, Lau el et Old Magazine, désigné par la lettre "A" sur un devis par J. A. D'Hémécourt, député voyer, et mesurant en mesure américaine 33 pieds de face à la rue Félicité sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces sur la ligne la plus près de la rue Old Magazine et une profondeur sur la ligne opposée de 147 pieds 3 pouces, de là 8 pieds vers la rue Old Magazine sur une ligne parallèles à la rue Félicité, de à 47 pieds sur une ligne oblique vers la rue Félicité et parallèle à la rue Old Magazine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1896 à être payées par le propriétaire actuel et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1897 en plus et au-dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant C. B. Upton Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 juin—20 28—juillet 5 12 19 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Sixième District, rue St-Joseph, entre Tchoupitoulas et Jersey, (la rue à l'arrière étant la rue Arabella.)

O. A. Schneidau vs Mlle Louise Peltz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,011—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 11 de Hurtleville borné par les rues Joseph, Tchoupitoulas, Arabella et Jersey, désignés comme lots Nos seize, dix-sept et dix-huit, se touchant et mesurant chacune trente pieds de face à la rue Joseph sur une profondeur de cent vingt pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

[illegible] juin—[illegible] 29 juil

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur et Améliorée dans le Troisième District,

Portant le nouveau numéro municipal 5453 rue Levée ou Nord Peters.

Joseph Albrecht vs Theodose H. Dousean.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,723—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 22 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous ses droits, voies et privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 54 borné par les rues Peters (ou Levée), Flood, Delaronde et Audry, anciennement bornée sur le côté de la rue Audry par la propriété de Albert Saulet, conformément aux titres de ladite propriété, ladite portion de terre étant désignée par la lettre B, sur un plan annexé à un acte passé perdevant Théodore Guyol, ancien notaire en cette ville, en date du 26 juin 1876, et aussi sur un devis annexé à un acte passé pardevant Antoine Doricourt, notaire en cette ville, le 11 décembre 1876; laquelle dite portion de terre mesure cinquante pieds, neuf pouces et quatre lignes de face sur la rue Levée ou Peters sur une profondeur de cent soixante huit pieds, trois pouces et quatre lignes sur le côté touchant au lot numéro six, à laquelle profondeur ladite ligne s'étend à angle droit vers la rue Flood, cent soixante-cinq pieds sur une profondeur de cent quarante-huit pieds et sept lignes sur l'autre côté à laquelle profondeur ladite ligne s'étend à angle droit vers la rue Flood, cent quinze pieds six pouces avec une façade sur ladite rue Flood de trente-deux pieds; ladite portion de terre étant composée du tout des lots originaux numéros onze et cinq et de parties des lots numéros quatre et dix

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

19 juin—19 25—juil 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande et valuable Propriété dans le Sixième District,

Mesurant 302' 9" de face sur la rue Soniat, par 130' de profondeur et de face sur chacune des rues St-Denis, et Dryades, et 302' 9" sur la ligne intérieure

Avec bâtisses et améliorations.

Jos. M. Rosenthal vs Charles Le Sassier, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,746—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robert, Soniat, Dryades et St Denis, mesurant 302 pieds 9 pouces de face sur la rue Soniat, par 130 pieds de profondeur et de face sur chacune des rues St-Denis et Dryades, et 302 pieds 9 pouces sur la ligne du fond, le divisant de la balance au dit ilet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

19 juin—19 25 juillet—2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur dans le Sixième District, rue Breslau, entre Marengo et Milan,

[la rue à l'arrière étant la rue Long]

Mlle Cécile H. Cassard vs George L'Hote, syndic de Andrew Eskeld Nelson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 53,620—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre situé et étant dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Breslau, Milan et Long désigné comme lot No Onze sur un plan annexé à un acte passé pardevant Frederick Zengel, notaire en cette ville, le 18 janvier 1895, le dit lot mesure au pied américain trente pieds de face à la rue Breslau, sur une profondeur entre lignes parallèles et égales de cent cinquante pieds et est à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure de la rue Marengo et a une distance de cent cinquante pieds de l'encoignure de la rue Milan.

Ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

11 juin—11 12 18 25—juil. 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Troisième District portant les nouveaux numéros municipaux 1216 et 1218 rue Louisa, entre Morales et Urquhart.

Vve Mary Spindler vs Mme Margaret Hammerer veuve de feu Christian Frederick Gerdes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,720—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et leurs dépendances, et tous les droits, voies, et privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No quatorze, borné par les rues Morales, Urquhart, Clouet et Louisa. Le dit lot de terre étant désigné par le No un sur un plan tiré par Pilié et De Pouilly, ingénieurs, le 26 octobre 1865, déposé dans le bureau de Ernest Eude, ancien notaire en cette ville, et mesurant en mesure américaine, conformément au plan, trente-quatre pieds deux pouces cinq lignes de face à la rue Louisa sur une profondeur de cent quarante pieds huit pouces deux lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

FRANK ZENGEL,

Avocat pour le Plaignant.

19 juin—19 25 29 juil

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un site splendide pour batir dans le Premier District No 1047 rue Magasin, entre Poeyfarre et Calliope,

Et des tombes, voûtes et terrains dans les cimetières Girod, Métairie, des pompiers et autres cimetières, à l'encan.

Succession de Thomas. W. Bothick.

No 37,641 - Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A".

Vente en partage.

PAR J. H. O'CONNOR & CO., ALFRED C. GREEN, Encanteur—Bureau, No 828 rue Commune—JEUDI, 15 juillet 1897, à midi à la Bourse des Encanteurs Nos. 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", rendu dans l'affaire ci-dessus le 26 mai 1897, et signé le 1er juin 1897, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

Propriétés foncières.

1o Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Camp, Poeyfarre et Calliope, désigné par la lettre O, et mesurant 27 pieds de face à la rue Magasin sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le dit lot était anciennement désigné par le No 24. Etant le lot acquis par le dit Thomas W. Bothick, de la N. O. Saving Institution par acte pardevant A. Hero, Jr., notaire, le 5 janvier 1880, au bureau de transferts, livre 112, folio 172. Les améliorations sur le dit lot de terre sont connues par le No 1047 rue Magasin.

2o Une tombe dans le cimetière Girod: une tombe ou caveau dans le même cimetière; deux lots de terre dans le cimetière du coteau de la Métairie.

Deux lots de terre dans le cimetière du coteau de la Métairie; une tombe dans le cimetière des Pompiers; aussi des tombes et voutes dans d'autres cimetières. Une liste déposée au bureau de l'encanteur.

Conditions de la vente pour les voûtes, tombes, etc—Comptant pour les propriétés foncières—Un tiers ou plus comptant, et le reste à un et deux ans de crédit avec intérêt de 8 pour cent par an, privilège et lien de vendeur, transfert de l'assurance et toutes les clauses usuelles de garanties. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1897 en sus du prix de l'adjudication et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Félix J. Dryfous, notaire.

12 juin—12 13 20 27—juil 4 11 15

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO

ANNONCE JUDICIAIRE

Terre boisée et terre de prairie

Dans la Paroisse Vermillion.

A L'ENCAN.

Succession de Laurent Lacassagne.

No 48,277—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division "B".

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune—JEUDI, 22 juillet 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, en la ville de la Nouvelle Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B", daté et signé dans l'affaire ci dessus intitulée, le 15 juin 1897, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur ci après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre, situé dans la paroisse Vermillion, en cet Etat, et une place connue comme Hebert Cove, étant en partie terre boisée et en partie terre de prairie, mesurant trois et demi arpents de face sur une profondeur de vingt-huit arpents borné en haut par les terres de L. T. Briggs et au bas par les terres d'Albert C. Hebert, à l'Est par les terres de Mme Monroe LeBlanc, à l'Ouest par les terres d'Edmunds Hunsberry, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent. Le dit morceau de terre est mieux connu et désigné dans l'Arpentage des Etats-Unis comme la première moitié de la moitié Est du quart Nord-Est et de la moitie Est de la moitié Est du quart Sud Est de la section 30, township 13, Sud range 3 Est.

Conditions—Comptant — L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1897 en sus du montant de l'adjudication et un dépôt de dix pour cent du prix de l'enchère comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew Hero, Jr., notaire.

17 juin—17 20 27—juil 4 11 18 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de bail et de droit d'occupation.

Mme Gabrielle Ledoux, Veuve de Taldo de Valori, vs Maurice M. Berger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 52,924—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, 3 juillet 1897, à 10-30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

En face de mon entrepot, rue Ste Anne entre les rues Royale et Chartres,

1o Le terme non expiré du bail du local No (nouveau) 510 rue St-Charles, le loyer étant $60 par mois, payable mensuellement et le bail expirant le 30 septembre 1897.

En cas que le dit bail ne serait pas vendu, alors il serait offert en vente

2o Le droit d'occuper le dit local à partir de la date jusqu'au 30 septembre 1897.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

22 juin—22 26 30 juillet 3

VENTES PAR LE CONSTABLE.

T. Dumas Co. Ltd vs Julius Loeffler.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans, No 28,026—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques à mon entrepôt No 728 rue Bienville, entre Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville le SAMEDI, 26me jour de juin 1897, à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LEON MARTINY,

Constable de la Deuxième Cour de Cité.

17 juin—17 22 26

Succession de James Fahey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 44 620—Division C—Avis est par le présent donné à tous les créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Dorcas H. Marshall, veuve de James Fahey, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,

22 juin—22 25—1 juil Greffier

PLUS de cheveux gris.—En se servant du régénérateur instantané des cheveux, de Chas Muller; il changera instantanément les cheveux gris en leur couleur naturelle; il n'est pas nuisible; d'un usage facile, pas de graisse; prix, $1; préparé seulement par Chas Muller, 11 rue Baronne. Coiffure pour dames.

15 août—1 1 3 dim